

## Partie I : Recherche documentaire (résumé)

### 1.1 Intitulé du sujet (titre)

#### 1.1.1 Définition

L'intitulé du sujet est la première étape à définir. Il représente l'entité (identité) du document. Il doit contenir la majorité des mots clés qui peuvent exprimer le sujet à traiter. C'est le premier contact entre l'auteur et le lecteur.

#### 1.1.2 Exemples des titres

- a) Alimentation en énergie solaire PV
- b) Alimentation en énergie solaire PV d'une maison
- c) Alimentation en énergie solaire PV d'une maison isolée
- d) Alimentation en énergie solaire PV raccordé au réseau d'une maison.

Les deux premiers titres (a et b) sont incomplets ou très vagues car ne donnent pas plus d'informations sur le type de charge (cas (a) : maison, pompage, ...) et le type de maison (cas (b) : isolée ou raccordée au réseau).

### 1.2 Les mots clés

#### 1.2.1 Définition

Les mots clés existant dans le titre représentent la deuxième étape à déterminer. Un mot clé est un mot ou un groupe de mots permettant de caractériser le contenu d'un document et permettant une recherche d'informations. Une liste de mots clés permet ainsi de définir les thématiques contenues dans un document.

#### 1.2.2 Exemples

Systèmes photovoltaïque, rayonnement solaire, convertisseurs statiques, MPPT.

### 1.3 Le Rassemblement de l'information de base

Les informations correspondantes à ces mots clés représentent la troisième étape à chercher. Les informations trouvées **sont** classés selon leurs poids dans le thème à étudier.

### 1.4 Sources d'information

#### 1.4.1 Type de ressources

Les ressources peuvent être : Bibliothèques, Internet, ... )

#### 1.4.2 Type de documents

On doit classer les documents trouvés selon leur type : Livres, Thèses, Mémoires, Articles de périodiques, Actes de colloques, .....

#### 1.4.3 Evaluation de la qualité et la pertinence des sources d'information

Les sources d'information doivent être évaluées (qualité et pertinence).

### 1.5 Présentation de la bibliographie

#### 1.5.1 Définition

La bibliographie est le document établissant une liste des ouvrages qu'on a consultés ou cités pour élaborer un document (rapport, article, mémoire, ...). On peut classer les références par :

- ordre alphabétique des noms d'auteur ;
- ou par ordre d'apparition dans le texte.

Ensuite ils sont identifiés dans la bibliographie. Il existe deux grandes façons de noter les références :

- **Le système Harvard** (alphabétique). Classement alphabétique à la section " bibliographie", mais non numérotées. Les références sont appelées dans le texte par le nom du premier auteur et l'année de parution de l'article cité. Ex. (Kuntz, 1984).

- **Le système Vancouver** (numérique). Les références sont numérotées selon l'ordre de parution. Lorsqu'une référence est citée plusieurs fois, elle garde la même numérotation, exemple [1], [2], ... .

### 1.5.2 Présentation des références

#### 1.5.2.1 Citation d'un ouvrage

Auteur (s), Titre de l'ouvrage : sous-titre. Maison d'édition. Lieu de publication, année. Nombre de pages.

##### **Exemple**

[1] Suneel Deambi, Photovoltaic System Design: Procedures, Tools and Applications, Taylor & Francis Group, LLC, Boca Raton, London, New York, 2016, 245p.

[2] Anne Labouret et Michel Viloz, Energie Solaire Photovoltaïque, 2<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2005, 155 p.

##### **Remarque**

En cas de confrontation à une absence :

- de nom (dans le cas d'auteur ou d'éditeur anonyme, on met la mention « s.n. » (> *sine nomine* = sans nom).

- Dans le cas d'une absence de lieu (pour le lieu d'édition ou de publication), on met la mention « s.l. » (> *sine loco* = sans lieu).

- Dans le cas d'une absence de date, on doit trouver une date approximative et la faire précéder de la mention « ca » (> *circa* = autour), par exemple : « ca 1990 ».

- En cas de plus de trois auteurs, on cite le premier nom puis on ajoute : « et al. » (par exemple : Anne Labouret **et al.**).

#### 1.5.2.2 Article de périodique

Auteur (s), Titre de l'article. Titre du périodique, année, volume, numéro, pagination.

##### **Exemple**

[3] N. Benbouza, L. Benfarhi and B. Azoui, Reduction of the Low Voltage Substation Constraints by Inserting Photovoltaic Systems in Underserved Areas, Recent Advances in Electrical & Electronic Engineering, 2019, Volume 12 , Issue 2 , pp.105-112.

#### 1.5.2.3 Thèse publiée (ou mémoire)

Auteur (s), Titre, Type de travail (thèse, mémoire, rapport) Discipline. Lieu de soutenance: Établissement de soutenance, année. Nombre de pages.

##### **Exemple**

[4] Lila Croci, Gestion de l'énergie dans un système multi-sources photovoltaïque et éolien avec stockage hybride batteries/supercondensateurs, Thèse de doctorat, Automatique. Université de Poitiers, France, 2013, 279 p.

#### 1.5.2.4 Documents consultés en ligne (internet)

Auteur (s), Titre de la ressource, date du document. (Date de la consultation), site.

[5] Pompe immergée lorentz, consulté le 08 /09/2020, <https://www.solaris-store.com/1745-pompe-immeree-lorentz-ps2-1800.html>.

#### 1.5.2.5 Chapitre d'un ouvrage

Auteur (s), Titre de l'ouvrage. Maison d'édition. Lieu de publication : éditeur, année. Numéro du chapitre, Titre du chapitre, pagination du chapitre.

##### **Exemple**

[6] Antonio Luque and Steven Hegedus, Handbook of Photovoltaic Science and Engineering, John Wiley & Sons Ltd, England, 2003, Chapter 17, Photovoltaic Systems (Klaus Preiser), pp. 753-797.